

C. PCT 1366

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter à la sixième session du *Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)*, qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, du mardi 21 mai 2013 (à 10 heures) au vendredi 24 mai 2013.

./ Le projet d'ordre du jour (document PCT/WG/6/1) est joint à la présente note. Les documents de travail, en français et en anglais, seront disponibles sur le site Internet de l'OMPI (voir <http://www.wipo.int/pct/fr/meetings>).

L'interprétation simultanée sera assurée en français, en anglais et en espagnol.

Le Bureau international de l'OMPI saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir lui communiquer, d'ici au 12 avril 2013, les nom(s), qualité(s) et adresse(s) de courrier électronique des représentants qui assisteront à la session. Afin de communiquer ces informations, les représentants peuvent s'enregistrer en ligne sur le site web de l'OMPI : http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=28622 en utilisant le code suivant : NMNM98K2F5.



Le 15 février 2013

Pièce jointe : document PCT/WG/6/1

Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

Sixième session
Genève, 21 – 24 mai 2013

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Secrétariat

1. Ouverture de la session
2. Election d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Développement futur du système PCT
5. Propositions de modification du cadre juridique du PCT et des procédures relatives au PCT
6. Divers
7. Résumé présenté par le président
8. Clôture de la session

[Fin du document]